

# Exposition : Commission d'enquête citoyenne

**Survie met à la disposition de ses partenaires associatifs une exposition, facile à transporter et à installer, sur le thème de la commission d'enquête citoyenne (CEC)**

Cette année Raphaël Granvaud, avec la validation de plusieurs membres de la Commission d'enquête citoyenne (CEC) a réalisé une exposition présentant le travail de celle-ci. Cette exposition de 17 panneaux A3 plastifiés avec un système d'accrochage, pouvant être complémentaire de l'exposition de Julie Pudlowski, est mise à la disposition des groupes locaux.

Elle est visualisable sur le site : <http://expo-cec-rwanda.blogspot.com/>

Elle peut être mise à la disposition d'espaces associatifs, bibliothèques, centres de documentation, festivals associatifs, etc.

La participation financière demandée aux organisateurs est de 15 euros pour une durée inférieure ou égale à une semaine (transport non compris).

Contact : Alexis Chareyron - Tel : 01 44 61 03 25 - [alexis.chareyron@survie-france.org](mailto:alexis.chareyron@survie-france.org)

## PRESENTATION DE LA CEC

Pour Survie, le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994 a été un véritable choc, qui a eu une influence décisive sur ses engagements. Le cas rwandais a été un véritable révélateur des mécanismes criminels de la Françafrique.

En 1994 Survie a réalisé un travail d'interpellation des citoyens, des médias et des élus afin de demander l'arrêt du soutien de la France à un régime ethniste qui mettait en œuvre un génocide. Mais rien n'y a fait.

En 1998, Survie a initié la création d'un « Comité vérité pour le Rwanda » qui a contribué à l'ouverture d'une Mission d'information parlementaire sur le rôle de la France au Rwanda.

En 2004, insatisfaite par les conclusions superficielles de cette Mission d'information qui avait finalement pour objectif d'absoudre les responsables français d'une quelconque responsabilité, Survie a initié, avec un ensemble de citoyens et d'associations (dont Aircrige et Obsarm), une Commission d'enquête citoyenne afin de reprendre le travail de recherche. Présidée par le juriste Géraud de la Pradelle, cette Commission s'est tenue à Paris du 22 au 26 mars 2004.

Durant une semaine, une quinzaine de personnalités associatives et qualifiées ont examiné de nombreux documents (pour certains inédits), recueilli des témoignages ainsi que l'avis de nombreux experts (les journalistes Colette Braeckman et Patrick de Saint-Exupéry, les historiens Alison des Forges et Jean-Pierre Chrétien, le sénateur belge Pierre Galand, le politiste Gabriel Périès, etc.).

Le rôle de la France a été abordé sur tous ses angles : politique et militaire, financier, diplomatique, idéologique et médiatique. Une attention particulière a été portée sur l'opération Turquoise et sur la chaîne des responsabilités.

Au final, ce travail considérable de recherche, de recoupement et de synthèse permet d'appréhender dans sa globalité et avec précision le rôle de la France dans la tragédie rwandaise. Des éléments inédits ont été rassemblés. L'implication de la France s'est révélée aller au delà de ce que l'on pouvait penser. Le Rapport de la CEC intitulé *L'horreur qui nous prend au visage* (Karthala, 2005) en témoigne.

Compte tenu des faits avérés, la Commission d'enquête citoyenne a décidé de devenir permanente et continuera son travail d'enquête jusqu'à ce que la vérité soit faite et reconnue.